

**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 09 juin 2023**

<b>Membres :</b> - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 12 - votants : 12  <b>Convocation en date du :</b> 05 juin 2023  <b>Affichée le :</b> 05 juin 2023	Le neuf juin deux Mil vingt-trois à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.  <b>Présents :</b> BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne, <b>Absents excusés :</b> BONNEFOND Vincent, FORISSIER Johan <b>Secrétaire de séance élu :</b> DUTEL Peggy
<b>N° 2023D308</b>	<b>CONVENTION AVEC LE SDIS POUR LA MISE A DISPOSITION ET D'UTILISATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE PARTAGEE DE GESTION DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (REMOCRA)</b>

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une convention à intervenir avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire (SDIS) ayant pour objet une mise à disposition et d'utilisation de l'application informatique partagée de gestion de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (REMOCRA).

Cette application permettra de recenser l'ensemble des points d'eau d'incendie (emplacements, caractéristiques techniques et hydrauliques ...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** la convention à intervenir avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire (SDIS), telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

**AUTORISE** M. le Maire à signer cette convention et toutes pièces s'y rapportant.

Le Secrétaire de Séance  
Peggy DUTEL



ROZIER EN DONZY, le 16/06/2023  
Signé : le Maire, Didier BERNE

